

Vous habitez
dans une zone à
**Risques
industriels
majeurs**



QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE CHLORE

Signal d'alerte



En cas de risque industriel, un signal d'alerte vous avertit d'un danger imminent et indique que vous devez prendre les mesures nécessaires à votre protection.
Un essai mensuel a lieu le premier mercredi de chaque mois à 12h.

En cas de risque industriel, le signal d'alerte est identique partout en France. Il avertit d'un danger imminent et indique que vous devez prendre les mesures de protection nécessaires.

Dès que vous l'entendez, agissez...

Composé de trois cycles d'1 minute et 41 secondes séparés par un intervalle de 5 secondes, il est modulé, montant puis descendant.



Et si vous n'entendez pas la sirène....

Le signal sonore émis n'est pas toujours audible sur la totalité du périmètre d'application du plan de secours. Ce peut être le cas si vous vous trouvez dans une zone éloignée de la source de danger, dans laquelle l'alerte peut être différée et les moyens de secours mis en oeuvre de manière progressive et graduée ; des dispositifs complémentaires seront alors utilisés pour vous alerter : autres sirènes proches, appels téléphoniques automatisés, haut-parleurs fixes ou mobiles ...

Fin d'alerte...

La fin de l'alerte est signalée par un son continu qui dure 30 secondes. Ce signal vous indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez ensuite de votre lieu de mise à l'abri et pensez à bien aérer les locaux. Comme pour le début d'alerte, dans les zones où la sirène n'est pas audible, vous serez prévenu par d'autres moyens.



A faire



Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres. Si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation et la climatisation, installez-vous dans une pièce sans fenêtre. Même si l'isolation n'est pas totale, ces réflexes sont les plus efficaces. En cas d'accident, ces mesures vous permettent d'être protégé d'un éventuel nuage toxique. Ne restez pas à côté des vitres, vous risqueriez d'être atteint par des éclats de verre.



Écoutez la radio et respectez les consignes. France Bleu Pays de Savoie (103.9Mhz). Cette radio vous délivre des informations sur la nature du risque, les consignes spécifiques et l'évolution de la situation. D'autres moyens peuvent être utilisés : véhicule d'alerte, système téléphonique...



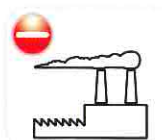
A ne pas faire



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils seront mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.



Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer le réseau téléphonique qui doit rester disponible pour les services de secours. Ecourtez la conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Consignes complémentaires
Ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident ou à proximité, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.